

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 21 mai 2021

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 12/05/2021

Présents : 18

Dont Présents non votants : 0

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-et-un mai l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS

Représentés : 0

Présents : Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Daniel BARTHES, Christian BIES, Francis BOUTES, Laurent BRUNET, Josian CABROL, Catherine COMBES, Mariette COMBES, Béatrice FALCOU, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Martine GIL, Pierre MATHIEU, Pierre POLARD, Marie-Pierre PONS, Olivier ROUBICHON-OURADOU, Didier VORDY

Votants: 18

Pour: 18

Contre: 0

Représentés:

Abstentions: 0

Présents non votants :

Excusés: Thierry CAZALS, Elisabeth DAUZAT, Jean-Luc FALIP, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Marie-Line GÉRONIMO, Audrey IMBERT, Jean-Louis LAFAURIE, Marie LORENTE, Kléber MESQUIDA, Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Catherine REBOUL, Jacques SOULIGNAC, Béatrice TÉROL, Philippe VIDAL

Absents:

Objet: Économie - Coopération autour du Canal du Midi

Ce projet s'inscrit dans le prolongement des opérations de coopération menées de 2013 à 2018 entre les Groupes d'Action Locale le long du canal du Midi (le GAL des Terroirs Lauragais, le GAL du Carcassonnais, le GAL de l'Est-Audois et le GAL Haut Languedoc et Vignobles), visant à promouvoir le Canal du Midi auprès des touristes et de ses habitants et à favoriser le développement d'actions de développement concertées.

Le projet de coopération vise à poursuivre le développement de la communication autour du canal du Midi d'une part, ainsi qu'à étudier la faisabilité de développer des moyens de transport innovants (zéro émission de Carbone) afin de :

- valoriser l'image globale de la destination touristique Canal du Midi sous l'angle historique, patrimonial culturel et naturel ;
- expliquer au-delà des usages et pratiques touristiques ce qu'est le Canal du Midi (cadre de vie) ;
- développer une image innovante et respectueuse de l'environnement de ce site patrimonial ;
- accompagner le « zéro émission » de la navigation fluviale du Canal du Midi.

Cette coopération repose sur deux actions :

- la promotion du canal du Midi à travers la réalisation d'un film, portée par le Comité Régional du Tourisme Occitanie ;
- la réalisation d'une étude sur le « zéro émission » de la navigation fluviale sur le Canal du Midi, portée par l'Association Minervois Corbières Méditerranée.

Le GAL Pays Haut Languedoc et Vignobles participe à ces actions par le biais des chargés de mission concernés, à savoir Olivia BARTHELEMY et Mickaël HUET.

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur la poursuite du projet de coopération autour du Canal du Midi présenté et, le cas échéant, l'autoriser à signer tous documents nécessaires à sa mise en œuvre.

Où l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, approuve la poursuite du projet de coopération autour du Canal du Midi présenté et, l'autorise à signer tous documents nécessaires à sa mise en œuvre.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Fait à Murviel-Les-Béziers le 21 mai 2021 .

Le Président,
Jean ARCAS

